

DALE VILLAGE SOCIAL CLUB INC.

RÈGLES DE GESTION ADMINISTRATIVE

ADOPTÉ À LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 5 FÉVRIER 2014

MISE EN VIGUEUR À COMPTER DU 16 JANVIER 2014

dernière mise à jour : 2014-01-17

Page 1 sur 16



CLUB SOCIAL

RÈGLES ADMINISTRATIVES PRÉAMBULE

Le « DALE VILLAGE SOCIAL CLUB INC. » est une Organisation Sans But Lucratif (OSBL), reconnu selon les lois de l'état de la Floride. La charte fut enregistrée le 15 décembre 1980 sous le numéro 755513.

La charte décrit :

- > les buts du CLUB
- > définit le membership
- > définit le cadre général du mode de fonctionnement
- > édicte les règles, eu égard aux élections, fonctions, etc.
- régie la méthodologie des réunions du conseil et assemblées générales

Le présent document « RÈGLES ADMINISTRATIVES » a pour but d'établir un mode de gestion administrative permettant de mettre en œuvre et d'atteindre les buts du « DALE VILLAGE SOCIAL CLUB INC. » .

Il s'agit de règles de régle interne qui décrivent les rôles, responsabilités et devoirs de chacun des membres du conseil d'administration.

Décrit le processus de fonctionnement quant aux demandes des membres ainsi que les étapes à suivre.

Définit la méthode pour la prise décision eu égard aux dites demandes.

Il important de noter que ce document « RÈGLES ADMINISTRATIVES », est un guide de gestion et n'est pas partie intégrante de la charte.

S'il devait y avoir conflit d'interprétation entre ce document et la charte, la charte ainsi que l'interprétation de la charte aurait préséance sur les « RÈGLES ADMINISTRATIVES ».

dernière mise à jour : 2014-01-17 Page 2 sur 16



ARTICLE 1

Les fonctions et pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis dans la charte.

Cette section définit les <u>rôles et responsabilités</u> des membres du Conseil d'Administration.

Rôles

A.) Président :

- 1) établit et entretien la liaison et la coordination avec la Coop
- 2) suit l'évolution des différents dossiers
- 3) concilie et coordonne les efforts du Conseil d'Administration
- 4) dirige les réunions du Conseil d'Administration
- 5) s'assure de la participation active des membres du Conseil d'Administration

B.) Vice-Président :

- 1) seconde le Président et le remplace au besoin
- 2) appui, conseil, seconde et aide les membres du Conseil d'Administration

C.) Trésorier :

- 1) est responsable de la comptabilité
- 2) produit les états financiers dans le format prescrit à l'annexe 1
- 3) soumet des prévisions budgétaires
- 4) fait adopter la conciliation bancaire mensuelle

D.) Secrétaire :

- 1) en accord avec le Président, prépare l'ordre du jour des assemblées du conseil
- 2) rédige les procès-verbaux des assemblées, voir annexe 2
- 3) assure l'affichage obligatoire pour la réunion annuelle des membres
- 4) est le gardien des statuts et règlements de la Charte
- 5) veille au respect de la procédure légale
- 6) s'assure que les règles administratives sont respectées
- 7) conserve à jour la liste d'inventaire des biens du CLUB SOCIAL

dernière mise à jour : 2014-01-17 Page 3 sur 16



CLUB SOCIAL

RÈGLES ADMINISTRATIVES

E.) Directeurs:

- 1) participe de manière active au Conseil d'Administration
- 2) peut se rendre responsable d'un comité ou d'une activité, tel que décrit à l'article 2 A.
- 3) soumet des projets d'améliorations ou des projets nouveaux
- 4) entretien des liens étroits avec les organisateurs d'activités
- 5) participe à l'élaboration de stratégies eu égard aux besoins du Club Social

ARTICLE 2

A.) Les responsabilités à être comblés sont définis comme suit :

2 leshousanimes				
ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX	Super Bowl, Parade de Noël, Hot Dog Party, Journée de la femme, Exposition, Spectacles			
ÉVÉNEMENTS RÉGULIERS	Brunchs, Soupers, musique,			
ACTIVITÉS SOCIALES et SPORTIVES	Bricolage, Bridge, Chorale, Whist, « 500 », danse sociale, danse en ligne, peinture, bibliothèque, messe : Aquaforme, Golf, Jazz-Exercice, Shuffleboard, Pétanque			
RELATIONS PUBLIQUES	Dale Télé, Relation publique, Publicité, Tableaux affichages, Valorisation des bénévoles			
LOGISTIQUE	Sécurité, décoration, entretien et renouvellement du matériel			

- B.) Tout membre du Conseil d'Administration peut soumettre son nom pour prendre charge d'un des rôles énumérés à l'article 2A.)
- C.) La personne responsable d'un des rôles décrit à l'article 2a.) :
 - 1) deviens L'UNIQUE porte parole de ce rôle auprès du Conseil et auprès des membres de l'activité
 - 2) toute demande de la part de l'organisateur de l'événement concerné est acheminée et traitée par ce responsable
 - 3) pilote tous les dossiers relatifs à sa responsabilité, de la demande jusqu'à la conclusion du dossier
 - 4) soumet au Conseil d'administration ses recommandations
 - 5) peut s'adjoindre un autre membre du Conseil pour l'épauler

dernière mise à jour : 2014-01-17 Page 4 sur 16



ARTICLE 3

A.) Réunions du Conseil d'administration :

- 1) il doit y avoir au moins une réunion mensuelle du Conseil d'Administration durant la période du 1° novembre au 30 avril
- 2) les réunions ne peuvent excéder une durée de plus de trois heures
- 3) une réunion peut être prolongée avec l'accord de la majorité du Conseil et les sujets non traités à l'ordre du jour sont d'office reportés à la prochaine réunion

B.) Déroulement des séances du Conseil d'Administration :

- l'ordre du jour est défini par les membres du Conseil et approuvé par le Président
- 2) les membres du Conseil doivent informer le Secrétaire au moins quarante-huit heures (48h) à l'avance des sujets à inscrire à l'ordre du jour
- 3) Le secrétaire fait parvenir aux membres du Conseil, avant la réunion prévue, l'ordre du jour de la dite réunion (Voir annexe 3)
- 4) Les discussions et les échanges entre les membres du Conseil doivent être polies et respectueuses
- 5) Les sujets sont discutés de manière précise et concise dans le but de maximiser le temps de réunion
- 6) Toute proposition doit avoir un proposeur et être secondé par un autre membre du Conseil d'Administration
- 7) Les propositions ne sont pas d'emblée acceptée. Un vote <u>doit</u> avoir lieu pour entériner la proposition
- 8) Advenant un vote partagé, le membre du Conseil qui le souhaite, peut exiger que son vote contre une résolution soit inscrit au procès-verbal de la dite réunion
- 9) Le Président est toujours le dernier à voter. En cas d'égalité des votes, ce dernier possède le vote prépondérant

dernière mise à jour : 2014-01-17 Page 5 sur 16



ARTICLE 4

A.) Dépenses pré autorisées :

Pour faciliter le bon fonctionnement et la saine gestion des finances, les membres du Conseil d'Administration possèdent un montant de dépense pré autorisée. Ces dépenses servent à couvrir des frais ou dépenses nécessaires ou/et urgentes ainsi que pour des dépenses de nature administrative soit : matériel didactique, fourniture de bureau, matériel nécessaire au bon fonctionnement des activités dont il a la responsabilité.

1) Chacun des membres du Conseil d'Administration est autorisé à dépenser un montant pouvant aller jusqu'à \$ 150.

2) Advenant qu'un membre du Conseil d'Administration utilise de manière déraisonnable le privilège de « dépenses pré autorisées », ce membre du Conseil pourra en être privé sur vote majoritaire du Conseil d'Administration

B.) <u>Traitement par le Trésorier :</u>

 Le Trésorier est d'office autorisé à rembourser les factures soumises, en fonction des décisions prisent par résolution du Conseil. Les factures ou dépenses supérieures aux résolutions sont soumises au Conseil d'Administration pour approbation

2) Le remboursement des dépenses pré autorisées font l'objet d'une demande de remboursement auprès du Trésorier

3) Le Trésorier apprécie la demande et juge à propos de rembourser selon les critères édictés à l'article 4 A.) Le Trésorier peut refuser le remboursement s'il juge que la demande ne rencontre pas les critères édictés à l'article 4 A.)

4) La demande refusée est alors présentée au Conseil par le membre du Conseil d'Administration s'étant vu refuser sa demande. Explications et justifications sont alors présentés au Conseil d'Administration pour approbation ou maintient du refus

5) Le Trésorier présente mensuellement un état des dépenses pré autorisée au Conseil d'Administration pour approbation

dernière mise à jour : 2014-01-17 Page 6 sur 16



ARTICLE 5

A.) Demandes des membres du Club Social au Conseil d'Administration :

- 1) Toutes demandes faites auprès du Conseil doit être fait par un membre en règle de « Dale Village Social Club »
- 2) Les demandes de la part des organisateurs d'activités, soit pour des fonds, des réparations, ou autres, sont faites sur les formulaires prescrit à l'annexe 4 et 5 et <u>ce auprès du responsable au sein du</u> Conseil d'Administration.

B.) Gestion des demandes des membres :

- Lorsque le responsable de l'activité au sein du Conseil d'Administration reçoit la demande il en devient le « maître d'œuvre » jusqu'à la conclusion du dossier
- 2) Le responsable traite le dossier : étudie, questionne, rencontre le demandeur, fait des recherches, propose des solutions, au besoin présente le dossier avec ses recommandations au Conseil d'Administration
- 3) Le Conseil d'Administration étudie et discute des recommandations et vote à cet effet
- 4) Le Secrétaire consigne la décision du Conseil d'Administration au procès-verbal et entrepose en filière le formulaire de demande
- 5) Le responsable informe le demandeur de la décision du Conseil d'Administration

ARTICLE 6

A.) Réunions des organisateurs d'activités :

- 1) Le Conseil est tenu de rencontrer en réunion général les organisateurs d'activités un minimum d'une fois par saison
- 2) La rencontre doit se tenir au plus tard la deuxième semaine de décembre, et idéalement une autre fois vers la fin du mois de mars
- 3) Le conseil informe les organisateurs de la vision et des projets d'action pour la saison avenir, eu égard aux activités dirigés par ces organisateurs
- 4) Le Conseil répond aux questions et accueille les suggestions

dernière mise à jour : 2014-01-17 Page 7 sur 16



ARTICLE 7

A.) Représentativité et formats:

- 1) Tout document émanant du CLUB SOCIAL doit être fait sur le papier portant entête tel que décrit l'annexe 6
- 2) Il est impératif que sur les documents apparaisse le nom du rédacteur ainsi que la date de rédaction ou de publication du document. Sur un plan légal il est ainsi plus facile d'identifier le document. Comme le CLUB SOCIAL est une OSBL, nous pourrions subir une vérification gouvernementale et à avoir à rendre compte de documents ayant été émis par le CLUB SOCIAL

B.) Affichage:

- 1) La liste des membres du Conseil du CLUB SOCIAL doit être affichée sur le tableau prévu à cette fin près de la salle communautaire et doit comporter de chacun des membres du Conseil d'Administration
 - a. le nom
 - b. le titre
 - c. la responsabilité ou les responsabilités
 - d. le numéro de téléphone et l'adresse courriel
- 2) La liste des activités et événements de la saison doit aussi être affichée et maintenue à jour et ce dans le tableau d'affichage prévue à cette fin
- 3) La liste des organisateurs d'activités doit être affichée et contenir les informations pertinentes pour les contacter

ARTICLE 8

A.) <u>Départs d'un membre du Consell:</u>

- Advenant un départ d'un membre du Conseil d'Administration , peut importe la raison ou le motif, ce dernier doit remettre au Secrétaire tous les documents, clés ou autre objets en sa possession appartenant au CLUB SOCIAL
- 2) S'il s'agit d'un membre ayant droit de signature aux comptes du CLUB SOCIAL, le Trésorier s'assure de faire rayer cette autorisation auprès des institutions concernées
- 3) Dès que possible, le Secrétaire modifie la liste affichée des membres du Conseil d'Administration tel que prévu à l'article 7 B.) 1)

Jean E. Lafaille Vice-Président

dernière mise à jour : 2014-01-17



ARTICLE 9

A.) Charte:

- 1) Il incombe au Conseil d'Administration d'examiner la Charte et de l'amender au besoin pour refléter le souhait du Conseil d'Administration
- 2) Les mesures nécessaires sont prises par le Conseil d'Administration pour actualiser la Charte et la rendre compatible avec le mode de gestion souhaitée
- 3) Un ou des amendements à la Charte sont soumis au vote des membres, tel que stipulé dans la dite Charte
- 4) Une copie de la dite Charte est remise à chacun des membres du Conseil

B.) Règles administratives :

- 1) Des modifications aux Règles administratives peuvent être apportées
- 2) Les modifications aux Règles administratives n'ont pas à être soumises aux membres. Elles sont votées par les membres du Conseil d'Administration
- 3) Les articles des Règles administrative auxquels des modifications ou changements sont apportés, doivent être référencés
- 4) La référence s'inscrit ainsi : après l'article lui-même, des parenthèses sont ajoutées avec la date à laquelle la décision a été prise de modifier l'article. Il est alors plus facile de référer au procès-verbal de la réunion au cours de laquelle la décision fut prise. i.e. :
 - > Article 22 : Le Conseil ést (2014-02-12)
- 5) Les règles administratives sont maintenues à jour en tout temps et de manière stricte pour faciliter le fonctionnement et assurer une transition ordonnée et structurée

dernière mise à jour : 2014-01-17 Page 9 sur 16



ARTICLE 10

A.) Clauses d'exceptions :

Advenant un cas d'exception, une urgence, une situation non prévue aux présentes règles administratives, le Président convoque une réunion d'urgence du Conseil. S'il n'obtient pas le quorum, il prend les décisions qui s'imposent et en rend compte au Conseil lors de la prochaine réunion du Conseil

B.) Consultation par courriel:

Dans un souci de maximiser l'efficience et la productivité, les membres du Conseil peuvent être consultés par courriel soit pour : un avis, une information, ou pour une opinion

C.) Comités « ad hoc »

Pour des projets d'envergures, difficile à gérer, nécessitant une expertise particulière, des comités « ad hoc » peuvent être formés. Un comité doit obligatoirement avoir un membre du Conseil responsable du dossier. Le responsable du dossier rend compte au Conseil d'Administration

dernière mise à jour : 2014-01-17 Page 10 sur 16



ANNEXE 1



CLUB SOCIAL

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES du 2012-05-01 au 2013-04-30

CLUB SOCIAL DALE VILLAGE
RAPPORT 1 mai 2012 au 30 avril 2013

ARTISANAT ARTISANAT ARTISANAT ARTISANAT ARTISANAT ARTISANAT BRUNCHS							_	
ARTISANAT 242,00 33,00 204,00 84,30% BRUNCHS 52771,00 25 814,46 28 556,54 51,09% BRUNCHS 52771,00 25 814,46 28 556,54 51,09% BIBLIOTHEQUIS 0,00 0,00 0,00% CARTES (Whitel) 7 7981,50 7 119,00 862,50 100,00% CARTES (Whitel) 7 842,50 100,00% PIECES DE THEATRE 8310,00 2 181,76 6 128,24 773,75% 100,00% PIECES DE THEATRE 8310,00 2 181,76 6 128,24 773,75% 100,00% PIECES DE THEATRE 159,75 100,00% PIECES DE DANSE 159,75 100,00% PIECES DE THEATRE 159,75 100,00% PIECES DE LA FEMME 159,00 3 862,80 1287,04 24,57% SOUPER DE NOCIL 5 080,00 3 862,80 1287,04 24,57% SOUPER DE NOCIL 5 080,00 2 882,80 2 097,41 41,29% SOUPER DU RETOUR 2 260,00 3 862,80 1287,04 24,57% SOUPER DU RETOUR 2 260,00 3 862,80 1287,04 41,29% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 2423,41 116,59 4,59% SOUPER DU GOLF 5 758,00 4 750,00 116,00 4 41,30% SOUPER DU GOLF 5 758,00 4 750,00 116,00 4 41,30% SOUPER DU GOLF 5 758,00 4 750,00 116,00 4 41,30% SOUPER DU GOLF 5 758,00 4 750,00 116,00 4 41,30% SOUPE	ACTIVITÉES	REVENUS	-	DEPENSES				REV.NET
RRIDGE		* ACCOMPANIES THE PARTY OF THE	_	********			•	
BRUNCHS BRUNCH	ARTISANAT	242,00		38,00				
BIBLIOTHEQUE COURS DE PEINTURE CARTES DE MIEMBRES 1 953.00 CARTES (Whist) 7 981,50 980,00 840,00 120	BRIDGE	4 434,00		2 763,91				
COURS DE PEINTURE COURS DE PEINTURE CARTES DE MIEMBRES 1 953,00 10,00% CARTES (Whist) 7 981,50 7 119,00 882,50 10,81% CARTES (Whist) 7 981,50 840,00 120,90 125,90 100,00% CHORALE CHEUR A CHŒUR 425,00 PIÈCES DE THEATRE 8 310,00 2 181,76 6 128,24 73,75% HOT DOG PARTY 1 847,00 1 938,12 81,12 81,12 81,13 81,12 81,12 81,13 81,1	BRUNCHS	52 771,00		25 814,46				
COURS DE PEINTURE CARTES DE MEMBRES 7 981,50 7 119,00 862,260 10,81% CARTES 600 980,00 980,00 120,90	BIBLIOTHEQUE			500,00				
CARTES (Whish)	COURS DE PEINTURE							
CARTES 600 980,00 425,00 12,50% CHORALE CHEUR A CHOEUR 425,00 2 181,76 6 122,24 73,75%, COURS DE THEATRE 8 310,00 2 181,76 6 122,24 73,75%, COURS DE DANSE 159,75 159,75 100,00%, JAZZ EXERCICE 155,15 155,15 155,15 100,00%, JOURNÉE DE LA FEMME 1 970,05 1 214,66 755,39 38,34%, SINUFFLEBOARD 2 071,69 1 334,13 737,56 36,60%, SINUFFLEBOARD 2 071,69 1 334,13 737,56 36,60%, SINUFFLEBOARD 5 080,00 2 982,59 2 097,41 41,29%, SOUPER BIENVENUE 5 280,00 3 982,96 1 287,04 24,57%, SOUPER BIENVENUE 6 325,90 3 153,55 3 474,45 50,44%, SOUPER DU RETOUR 2 540,00 2 425,41 1 16,59 4,59%, SOUPER DU GLETOUR 2 540,00 2 2425,41 1 16,59 4,59%, SOUPER ST-VALENTIN 5 140,00 3 244,76 2 911,22 50,58%, SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,86 76,14 2,36%, SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,86 76,14 2,36%, SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,86 77,36,04 40,36%, SUPERSONL 2013 77? 5 574,00 567,00 1 1004,00 NB 18,01%, TELEVISION FRANCAISE 19 167,58 11 451,54 7736,04 40,32%, SUPERSONL 2013 77? 5 574,00 670,00 1 1004,00 NB 18,01%, TOURNOI DU WHIST 667,00 1 1004,00 NB 18,01%, TOURNOI DU WHIST 667,00 1 1004,00 NB 18,01%, TOTIALX 153 565,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82%, AUTRES DÉPENSES diverses LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER BENEVOLES 2 28,371 473,03 2 399,46 2 2 570,00 8,65%, RIVERS DÉPENSES DIVERSES 65 852,49 Revenu net des activitées 62 688,71 40,82%, AUTRES DÉPENSES DIVERSES 153 566,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82%, AUTRES DÉPENSES DIVERSES 153 566,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82%, AUTRES DÉPENSES DIVERSES 153 566,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82%, AUTRES DÉPENSES DIVERSES 65 852,49 9 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82%, AUTRES DÉPENSES DIVERSES 153 566,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82%, AUTRES DÉPENSES DIVERSES 65 852,49 9 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82%, AUTRES DÉPENSES DIVERSES 65 852,49 9 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82%, A recevoir 30 avr. 521,00 du superbovol du superbovol 640,00 9		1 953,00						
CHORALE CHŒUR A CHŒUR 425,00 100,00% CHORALE CHŒUR A CHŒUR 425,00 100,00% PIECES DE THEATRE 8 310,00 2 181,76 6 128,24 73,76% COURS DE DANSE 159,75 100,00% HOT DOG PARTY 1 847,00 1 938,12 -81,12 -4,93% JAZZ EXERCICE 185,15 159,56 100,00% PÉTANQUE 6 6 870,98 6 120,47 750,51 10,92% JOURNÉE DE LA FEMME 1 970,05 1 214,66 755,39 38,34% SHUFFLEBOARD 2 071,69 1 334,13 737,56 36,60% SOUPER BIENVENUE 5 280,00 3 982,96 1 297,04 24,57% SOUPER DE MOEL 5 080,00 2 982,59 2 097,41 41,29% SOUPER DE NOEL 5 080,00 2 423,41 176,59 4,65% SOUPER DU RETOUR 2 540,00 2 243,41 116,59 4,65% SOUPER DU GOLF 5 756,00 2 244,76 1 836,25 36,57% SOUPER DU GOLF 5 756,00 2 244,76 2 911,22 50,58% SOUPER D'AUREVOIR 440,00 2 604,00 1 836,00 41,35% LOC.TABLE ET UTILISE CUISINE 160,00 160,007 LOC.TABLE ET UTILISE CUISINE 160,00 1 160,00 170,00% LOC.TABLE ET UTILISE CUISINE 160,00 1 160,00 1 160,007 LOC.TABLE ET UTILISE CUISINE 157,88 11 451,54 7 738,04 40,32% AUTRES DÉPENSES diverses LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER BENEVOLES SUPERS CON LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER BENEVOLES SUPERS CON LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER BENEVOLES SUPERS CON LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 450,92 4 77,765,11 100,00 77 769,14 1004,00 NB 18,01% LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 450,92 4 77,786,04 1004,00 NB 18,01% LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 450,92 4 77,786,04 1004,00 NB 18,01% LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 450,92 4 77,786,04 1004,00 NB 18,01% LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 450,93 2 4 75,95 1004,00 NB 18,01% LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 450,93 2 4 77,786,04 1004,00 NB 18,01% LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 77,94 5 1004,00 NB 19,01% LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 77,94 5 1004,00 NB 19,01% LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 77,91,45 1004,00 NB 19,01% LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER SINCHALE CUISINE 14 77,786,04 NB 19,01% LOCATION ESPACES	CARTES (Whist)	7 981,50		7 119,00				
PIECES DE THEATRE 3 10,00	CARTES 500	960,00		840,00				
COURS DE INHAINE COURS DE DANSE 159,76 HOT DOG PARTY 1 847,00 1 938,12 - 81,12 - 4,93% JAZZ EXERCICE 155,15 100,00% PÉTANQUE 6 870,98 6 120,47 750,51 10,92% SHUFFLEBOARD 2 071,69 1 334,13 737,56 3 6,60% SOUPER BIENEVENUE 5 080,00 2 982,59 2 097,41 41,29% SOUPER DI RETOUR 2 540,00 2 482,41 116,59 3 4,63% SOUPER ST-VALENTIN 5 140,00 3 244,76 3 291,12 5 0,18% SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,86 76,14 2,36% SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,86 76,14 2,36% LOC_TABLE ET UTILISE CUISINE TOTAL Revenu brut dos activities NOUPER SENEVOLES AUSTRANCAISE SOUPER ST-PATRICK 1 33,95 TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER SENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER SENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER SENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER SENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER SENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER SENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER BENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER BENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER BENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER BENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER BENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER BENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL Revenu brut dos activities SOUPER BENEVOLES AUSTRANCE RESPONSABILITE TOTAL A recevoli 3D avr. A	CHORALE CHŒUR A CHŒUR	425,00						
HOT DOG PARTY 1 847,00 1938,12 -61,12 -4,93% HOT DOG PARTY 1 847,00 155,15 155,15 150,00% PETANQUE 6 870,98 6 120,47 750,51 100,92% JOURNÉE DE LA FEMME 1 970,05 1 214,66 755,39 38,34% SHUFFLEBOARD 2 071,69 1 334,13 737,56 36,60% SHUFFLEBOARD 2 071,69 1 334,13 737,56 36,60% SUPER BIENVENUE 5 280,00 3 982,96 1 297,04 24,57% SOUPER BIENVENUE 5 280,00 2 982,69 2 097,41 41,29% SOUPER 31 DÈCEMBRE 6 325,80 3 153,55 3 171,45 50,44% SOUPER 31 DÈCEMBRE 6 325,80 3 153,55 3 171,45 50,44% SOUPER DU RETOUR 2 540,00 2 423,41 116,59 4,69% SOUPER DU RETOUR 2 540,00 2 423,41 116,59 4,69% SOUPER DU RETOUR 2 540,00 2 2844,76 1 896,25 38,47% SOUPER ST-VALENTIN 5 140,00 2 694,00 1 836,00 41,35% SUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,36 76,14 2,35% SUPER D'AUREVOIR 440,00 2 694,00 1 836,00 41,35% LOC.TABLE ET UTILISE CUISINE 166,00 160,00 160,00% SUPERSOMI, 2013 7?? 5 574,00 4 570,00 2 570,00 1 00,400 NB 18,01% TOURNOI DU WHIST 667,00 4570,00 2 570,00 8,55% TOTAUX 163 565,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82% AUTRES DÉPENSES diverses LOCATION ESPACES RECRÉATIFS 25 000,00 2 2 57,00 8,55% TOTAUX 163 565,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82% SUPER BENEVOLES 28 322,49 Revenu het 18 488,79 + 6 326,46 24 813,249 SOIDE Autres Dépenses Diverses Revenu het 18 488,79 + 6 326,46 24 813,249 SOIDE Autres Dépenses Diverses Revenu het 18 488,79 + 6 326,46 103 179,64 SOIDE AUTRES DÉPENSES diverses LOCATION ESPACES RECRÉATIFS 28 832,49 SOIDE AUTRES DÉPENSES DIVERSES LOCATION ESPACES RECRÉATIFS 28 832,49 SOIDE AUTRES DÉPENSES DIVERSES LOCATION ESPACES RECRÉATIFS 28 832,49 SOIDE AUTRES DÉPENSES DIVERSES LOCATION ESPACES RECRÉATIFS 28 832,49 SOIDE AUTRES DÉPENSES DIVERSES LOCATION ESPACES RECRÉATIFS 28 832,49 SOIDE AUTRES DÉPENSES DIVERSES LOCATION ESPACES RECRÉATIFS 28 832,49 SOIDE AUTRES DÉPENSES DIVERSES LOCATION ESPACES RECRÉATIFS 28 832,49 SOIDE AUTRES DÉPENSES RELECATION ESPACES RECRÉATIFS 28 832,49 SOIDE AUTRES DÉPENSES RELECATION ESPACES RECRÉATIFS 28 832,49 SOIDE DE DEPOT A 100,400 SOIDE SOID	PIECES DE THEATRE	8 310,00		2 181,76				
HOLDORATITY 1847,005 132,205 155,155 100,00% 132,205 132,205 132,405 133,413 135,515 100,20% 132,405 134,66 755,39 38,34% 134,13 737,86 36,60% 300,005 124,66 755,39 38,34% 334,13 737,86 36,60% 300,005 124,66 755,39 38,34% 334,13 737,86 36,60% 300,005 392,96 1297,04 24,57% 300,005 282,89 2.097,41 41,22% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55 3171,45 50,14% 300,005 3153,55	COURS DE DANSE	159,75						
155,15	HOT DOG PARTY	1 847,00		1 938,12		-91,12		
PÉTANQUE		155,15				155,15		
JOURNÉE DE LA FEMME	PETANOLE	6 870,98		6 120,47		750,51		
SHUFFLEBOARD 2 071.69 1 334.13 737.56 36,00% SOUPER BIENVENUE 5 280,00 3 982.96 1 297.04 24.57% SOUPER DE NOEL 5 080,00 2 982.96 1 297.04 24.57% SOUPER DE NOEL 5 080,00 2 982.59 2 097.41 41.29% SOUPER 31 DECEMBRE 6 325.80 3 153.55 3 171.45 50,44% SOUPER DU RETOUR 2 540,00 3 453.55 3 171.45 50,44% SOUPER DU RETOUR 2 540.00 3 244.76 1 895.25 36.87% SOUPER ST-VALENTIN 5 140,00 3 244.76 1 895.25 36.87% SOUPER ST-VALENTIN 5 140,00 3 244.76 1 895.25 50,58% SOUPER DU GOLF 5 756.00 2 844.78 2 911.22 50,58% SOUPER DU GOLF 5 756.00 2 844.78 2 911.22 50,58% SOUPER DU AUREVOIR 440,00 1 60,00 1 835.80 41.35% SOUPER D'AUREVOIR 160,00 1 60,00 1 100,00% TELEVISION FRANCAISE 19 187.58 11 451.54 7 795.04 40,32% SUPER BOWL 2013 7?? 5 574.00 4 570.00 1 004.00 NB 19.01% TOTAUX 153 565,66 90 876.95 Rev.net 62 688,71 40,82% AUTRES DÉPENSES diverses LOGATION ESPACES RECRÉATIFS 25 000,00 ST6.95 Rev.net 62 688,71 40,82% A recevoir 30 avr. A recevoir 30 avr		1 970.05		1 214,66		755,39		
SOUPER BIENVENUE 5 280,00 2 982,59 1 297,41 41,29% SOUPER DE NOEL 5 080,00 2 982,59 2 097,41 41,29% SOUPER 31 DÉCEMBRE 6 325,80 3 153,55 3 174,45 50,14% SOUPER DU RETOUR 2 540,00 3 244,76 1 896,25 36,87% SOUPER ST-VALENTIN 5 140,00 3 244,76 1 896,25 36,87% SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,86 76,14 2,35% SOUPER DU GOLF 5 756,00 2 844,78 2 911,22 50,58% SOUPER D'AIRREVOIR 440,00 2 604,00 1 836,00 41,35% LOC,TABLÉ ÉT UTILISÉ CUISINE 160,00 1 1		2 071.69		1 334,13		737,56		
SOUPER DE NOEL 5 080,00 2 982,89 2 097,41 41,29% SOUPER 31 DÉCEMBRE 6 325,80 3 153,55 3 171,45 50,14% SOUPER DU RETOUR 2 540,00 2 423,41 116,59 4,89% SOUPER DU RETOUR 5 540,00 2 4423,41 116,59 3,6,87% SOUPER DU GOLF 5 756,00 2 844,76 1 896,25 36,87% SOUPER DU GOLF 5 756,00 2 844,76 1 896,25 36,87% SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,86 76,14 2,36% SOUPER D'AUREVOIR 160,00 1 160,00		5 280,00		3 982,96		1 297,04		
SOUPER 31 DÉCEMBRE SOUPER DU RETOUR 2 540,00 2 423,41 116,59 4,59% SOUPER ST-VALENTIN 5 140,00 3 244,76 1 896.25 36,87% SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,36 76,14 2,36% SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,36 76,14 2,36% SOUPER D'AUREVOIR 4 440,00 2 604,00 1 836,80 41,35% LOC.TABLÉ ÉT ÚTILISÉ CUISINE 160,00 1ELEVISION FRANCAISE 19 187,88 11 451,54 7 738,04 40,32% SUPERBOWL 2013 7?? 5 574,00 4 570,00 610,90 2 57,00 8,55% INTERET DÉPOT TERME TV 43,96 100,00% TOTAUX 163 565,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82% AUTRES DÉPENSES diverses LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER BENEVOLES SASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL Revenu brut des activitées 90 876,95 Revenu het des activitées 153 565,66 90 876,95 A recevoir 30 avr. 521,00 du Bridge 1473,03 2 359,46 2 8832,49 CLUB SOCIAL Solde en banque début 18 488,79 Plus dépôt année 59 234,39 Plus dépôt année		5 080.00		2 982,59		2 097,41		
SOUPER DU RETOUR 2 540,00 3 242,341 116,59 4,69% SOUPER ST-VALENTIN 5 140,00 3 244,76 1 895,25 36,87% SOUPER DU GOLF 5 758,00 2 844,78 2 911,22 50,58% SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,86 76,14 2,36% SOUPER D'AUREVOIR 4 440,00 2 694,00 1 836,00 41,35% LOC,TABLE ET UTILISE CUISINE 160,00 160,00 100,00% TELLEVISION FRANCAISE 19 187,58 11 451,54 7 738,04 40,32% SUPERSOWN, 2013 7?? 5 574,00 4 570,00 1 004,00 NB 18,01% SUPERSOWN, 2013 7?? 5 574,00 4 570,00 1 004,00 NB 18,01% TOTALX 153 565,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82% SUPER BENEVOLES ASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL Revenu brut des activitées 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82% SUPER BENEVOLES ASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL 153 555,66 SUPER BENEVOLES 28 832,49 Revenu Net des activitées 62 688,71 A recevoir 30 avr. A recevoir 30 avr		6 325.00		3 153,55		3 171,45		
SOUPER ST-VALENTIN SOUPER ST-PATRICK SOUPER DI GOLF SOUPER ST-PATRICK SOUPER D'AUREVOIR SOUPER D'AUREVOIR SOUPER D'AUREVOIR LOC.TABLÉ ÉT UTILISÉ CUISINE LOC.TABL		2 540,00		2 423,41				
SOUPER DU GOLF SOUPER DU GOLF SOUPER ST-PATRICK 3 221,00 3 144,78 5 76,14 2,36% SOUPER D'AUREVOR LOC.TABLE ET UTILISE CUISINE LOC.TABLE ET UTILISE LOC.TABLE LOC.TABLE ET UTILISE LOC.TABLE ET UTILISE LOC.TABLE		5 140,00		3 244,76				
SOUPER ST-PATRICK SOUPER D'AUREVORR LOC.TABLE ÉT UTILISE CUISINE 160,00 TELEVISION FRANCAISE 19 187,58 11 451,54 17 738,04 40,00 180,00% TELEVISION FRANCAISE 19 187,58 11 451,54 7 738,04 40,32% TOURNOI DU WHIST 667,00 610,66 2 67,00 100,00% TOTAUX 153 565,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82% AUTRES DÉPENSES diverses LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER BENEVOLES ASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL Revenu brut des activitées Dépenses des activitées So 878,95 Revenu Net des activitées Revenu Net des activitées Revenu net CLUB SOCIAL Solde en banque début 18 488,79 Plus dépôt année 59 234,39 CLUB SOCIAL Solde en banque début 18 488,79 Plus dépôt année 59 234,39 Moins cheques fait 41 059,32 + 12 270,24 53 329,46 103 179,64 \$ 50 00,00 T.V.FRANCAISE Resemble Les 2 Resemble CLUB SOCIAL Solde en banque compt ch Moins cheques fait 41 059,32 + 12 270,24 53 329,46 103 179,64 \$ 50 00,00 SENDITE SOUPER SOUPER 18 440,00 180,00% 180,00		5 756,00		2 844,78		2 911,22		
SOUPER D'AUREVOIR 4 440,00 2 604,00 1 836,60 41,35%		3 221,00		3 144,86				
TELEVISION FRANCAISE 19 187,58 11 451,54 7 736,04 40,32% SUPERBOWL 2013 ??? 5 574,00 667,00 667,00 610,60 2 57,00 8,56% 100,00% TOTAUX 153 565,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 A recevoir 30 avr. Déduire Autres Dépenses Diverses Revenu Inet CLUB SOCIAL Solde en banque début 18 488,79 Plus dépôt année 59 234,39 CLUB SOCIAL Solde en banque début 18 488,79 Plus dépôt année 59 234,39 Moins cheques fait 40,32% 40,82% 41,92,10 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00 40,00		4 440,00		2 604,00		1 836,00		
TELEVISION FRANCAISE SUPERBOWL 2013 ??? 5 574,00 4 670,00 610,00 1 004,00 NB 18,01% 18,56% 11 451,54 7 736,04 40,32% 4570,00 1 004,00 NB 18,01% 18,56% 100,00%	LOC TABLE ET UTILISE CUISINE	160,00				160,00		
SUPERBOWL 2013 ??? 5 574,00 4 570,00 1 004,00 NB 13,01%		19 187,58		11 451,54				
TOURNOI DU WHIST RITERET DEPOT TERME TV 43,96 ROUNDERS DÉPENSES diverses LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER BENEVOLES ASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL Revenu brut des activitées Dépenses des activitées Revenu Net des activitées Sourant Net des activitées Revenu net CLUB SOCIAL Solde en banque début 18 488,79 + 6 326,46 24 816,25 \$ Plus dépôt armée CLUB SOCIAL Solde en banque début 18 488,79 + 19 130,00 78 364,39 \$ Plus dépôt armée 50 234,39 + 19 130,00 78 364,39 \$ Solde en banque fait Moins cheques fait 41 059,32 + 12 270,24 53 329,56 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + 13 186,22 49 859,98 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + 19 170,00 du Bridge T.V.FRANCAISE 2 ensemble 2 ensemble 2 t.es 2 1 473,03 2 359,46 2 8832,49 A recevolt 30 avr. 521,00 du Bridge 3 856,22 Les 2 T.V.FRANCAISE 2 ensemble 2 832,49 Revenu net 1 4 488,79 + 19 130,00 78 364,39 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + 12 470,24 53 329,56 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + 13 186,22 49 859,98 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + 19 170,74 5 170,74 57				4 570,00		1 004,00	NB	
NTERET DEPOT TERME TV		667.00		610,68	2	<i>5</i> 7, 0 0		
TOTAUX 153 565,66 90 876,95 Rev.net 62 688,71 40,82% AUTRES DÉPENSES diverses LOCATION ESPACES RECRÉATIFS 25 000,00 SOUPER BENEVOLES ASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL 28 832,49 Revenu brut des activitées 90 876,95 92 8832,49 Revenu l'et des activitées 62 688,71 A recevoir 30 avr. 521,00 du Bridge 1 004,00 du superbowl 1 004,00		43,96			_	43,96		
AUTRES DÉPENSES diverses LOCATION ESPACES RECRÉATIFS SOUPER BENEVOLES ASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL Revenu brut des activitées Dépenses des activitées Sourance Responsabilité 153 565,66 Dépenses des activitées 90 878,95 Revenu Net des activitées 62 688,71 A recevolr 30 avr. 521,00 du Bridge 1 004,00 du superbowl CLUB SOCIAL Solde en banque début 18 488,79 + 6 326,46 Plus dépôt armée 59 234,39 + 19 130,00 78 364,39 \$ Solde en banque 77 723,18 + 25 456,46 Moins cheques fait 41 059,32 + 12 270,24 53 329,56 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + 13 186,22 49 856,98 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + 9 879,14 14 879,14 5 DEPOT A TERME 25 000,00 1 473,03 2 359,46 2 359,46 2 4816,25 3 47 62400 du superbowl 1 521,00 du Bridge 1 004,00 du superbowl 1 1 004,00 du superbowl 1 1 004,00 du superbowl 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2				90 876.95	Rev.net	62 688,71		40,82%
1473,03 2 359,46 28 832,49	ICIACA	,00 000,00						
1473,03 2 359,46 28 832,49	AUTRES DÉPENSES diverses							
SOUPER BENEVOLES ASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL Revenu brut des activitées Dépenses des activitées Solde en banque début Solde en banque Solde sold		•		25 000,00				
ASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL Revenu brut des activitées Dépenses des activitées Se 832,49 153 565,66 Dépenses des activitées Se 832,49 Revenu let des activitées Se 832,49 Revenu let des activitées Se 832,49 Revenu net CLUB SOCIAL Solde en banque début Se 848,79 Plus dépôt année Solde en banque Solde								
ASSURANCE RESPONSABILITÉ TOTAL Revenu brut des activitées Dépenses des activitées Revenu let des activitées GE 688,71 Déduire Autres Dépenses Diverses Revenu net CLUB SOCIAL Solde en banque début 18 488,79 + 6 326,46 24 816,25 \$ Plus dépôt année 59 234,39 + 19 130,00 78 364,39 \$ Solde en banque Moins cheques fait 41 059,32 + 12 270,24 53 329,56 \$ Solde en banque compt ch Solde ch Solde en banque ch Solde en banque ch Solde en banque ch Sold	SOUPER BENEVOLES			1 473,03				
TOTAL				2 359,46				
Revenu brut des activitées 90 878,95 A recevoir 30 avr. 521,00 du Bridge Revenu Net des activitées 62 688,71 A recevoir 30 avr. 1004,00 du superbowl Revenu net 28 832,49 Revenu net 28 832,49 Revenu net 28 800,49 CLUB SOCIAL T.V.FRANCAISE ensemble CLUB SOCIAL T.V.FRANCAISE ensemble 77 723,18 + 5 6 326,46 24 815,25 \$ Solde en banque début 18 488,79 + 19 130,00 78 364,39 \$ Solde en banque 77 723,18 + 25 456,46 103 179,64 \$ Solde en banque fait 41 059,32 + 12 270,24 53 329,56 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + 13 186,22 49 856,08 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + 13 186,22 49 856,08 \$ Solde en banque compt ch 56 000,00 + 9 879,14 14 879,14 \$ SOLO CALTERINE 6 000,00 + 10 273,50 CM			-	28 832,49				
Dépenses des activitées 90 878,95 A recevoir 30 avr. 521,00 du Bridge								
Revenu Net des activitées 62 688,71 Déduire Autres Dépenses Diverses Revenu net 26 528,71 Solde en banque début 18 488,79 + F 6326,46 24 816,25 \$ Plus dépôt année 59 234,39 + 19 130,00 78 364,39 \$ Solde en banque 77 723,18 + 25 456,46 103 179,64 \$ Moins cheques fait 41 059,32 + 12 270,24 53 329,56 \$ Solde en banque compt ch 36 683,86 + 13 186,22 49 859,08 \$ Solde en banque compt ch 56 600,00 + 9 879,14 14 879,14 \$ SEPOT A TERME 6 000,00 + 12 270,24 53 325,56 \$	Revenu brut des activitées							
California Cal	Dépenses des activitées	90 876,95						
Revenu net 33 856,22 CLUB SOCIAL T.V.FRANCAISE ensemble Solde en banque début 18 488,79 +	Revenu Net des activitées			A recevo	# 30 avr.	1 004,00	au	superbowi
CLUB SOCIAL T.V.FRANCAISE Solide en banque début 18 488,79 + + 6 326,46 24 816,25 \$ Plus dépôt année 59 234,39 + + 19 130,00 78 364,39 \$ Solide en banque 77 723,18 + + 25 456,46 103 179,64 \$ Solide en banque fait 41 059,32 + + 12 270,24 53 329,56 \$ Solide en banque compt ch 36 663,86 + + 13 186,22 49 850,08 \$ Solide en banque compt ch 36 663,86 + + 9 879,14 14 879,14 \$ SEPOT A TERME 6 000,00 + + 9 879,14 14 879,14 \$	Déduire Autres Dépenses Diverses	28 832,49						
CLUB SOCIAL T.V.FRANÇAISE ensemble Solde en banque début 18 488,79 + # 6 326,46 24 816,25 \$ Plus dépôt année 59 234,39 + # 19 130,00 78 364,39 \$ Solde en banque 77 723,18 + # 25 456,46 103 179,64 \$ Moins cheques fait 41 059,32 + # 12 270,24 53 329,56 \$ Moins cheques fait 41 059,32 + # 13 186,22 49 850,08 \$ Solde en banque compt ch 36 683,86 + # 13 186,22 49 850,08 \$ DEPOT A TERME 6 000,00 + # 9 879,14 14 879,14 \$	Revenu net	33 856,22						
Solde en banque début 18 488,79 + # 6 326,46 24 815,25 \$ Plus dépôt année 59 234,39 + # 19 130,00 78 364,39 \$ Solde en banque 77 723,18 + # 25 456,46 103 179,64 \$ Moins cheques fait 41 059,32 + # 12 270,24 53 329,56 \$ Moins cheques fait 41 059,32 + # 13 186,22 48 859,08 \$ Solde en banque compt ch 36 683,86 + # 13 186,22 48 859,08 \$ DEPOT A TERME 6 000,00 + # 9 879,14 14 879,14 \$	The about account of the both and a control of the							
Soide en banque debut 16 406,79 + 19 130,00 78 364,39 \$ Plus dépôt année 59 234,39 + 19 130,00 78 364,39 \$ Soide en banque 77 723,18 + 25 456,46 103 179,64 \$ Moins cheques fait 41 059,32 + 12 270,24 53 329,56 \$ Soide en banque compt ch 36 663,86 + 13 186,22 49 850,08 \$ DEPOT A TERME 5 000,00 + 9 879,14 14 879,14 \$	1	CLUB SOCIAL					N 3E	
Plus dépôt amée 59 234,39 + 19 130,00 78 364,39 5 Solde en banque 77 723,18 + 25 456,46 103 179,64 5 Moins cheques fait 41 059,32 + 12 270,24 53 329,56 5 Solde en banque compt ch 36 663,86 + 13 186,22 49 850,08 \$ DEPOT A TERME 5 000,00 + 9 879,14 14 879,14 \$	Solde en banque début	18 488,79	+		*			
Solde en banque 77 723,18 + + 25 456,46 103 179,64 \$ Moins cheques fait 41 059,32 + + 12 270,24 53 329,56 \$ Moins cheques fait 41 059,32 + + 13 186,22 49 850,08 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + + 13 186,22 49 850,08 \$ DEPOT A TERME 5 000,00 + + 9 879,14 14 879,14 \$		59 234,39	+		+			
Moins cheques fait 41 059,32 + + 12 270,24 53 329,56 \$ Solde en banque compt ch 36 663,86 + + 13 186,22 49 850,88 \$ DEPOT A TERME 5 000,00 + + 9 879,14 14 879,14 \$			+		+			
Solde en banque compt ch 36 663,86 + 4 13 186,22 49 850,88 \$ DEPOT A TERME 5 000,00 + 9 879,14 14 879,14 \$			+					
DEPOT A TERME 5 000,00 + + 9 879,14 14 879,14 3			+		*			
		6 000,00						
		41 663,86	+	OK	+	23 065,36	OH	64 729,22 \$ OK

Dollar LaPiastre, trésorier

2013-12-04

dernière mise à jour : 2014-01-17 Page 11 sur 16



ANNEXE 2



CLUB SOCIAL

PROCÈS VERBAL

date de la réunion : 0000-00-00 début à : 19h30 terminée à : 21h16

1. Présences : Jos Untel, Joséphine Unetelle, John Dow,

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Proposeur : Jos Untel Secondeur : John Dow

VOTE : Adopté unanimement

3. Lecture et adoption du procès verbal de la dernière réunion du 27 juin

Proposeur : Arthur X Secondeur : Amélia Z

Adopté unanimement

4. Rapport financier:

a. mise à jour financière par le Trésorier Dollard Lapiastre

b. compte-rendu des dépenses du mois

c. questions et échanges

d. il est souligné par John Dow qu'il y a baisse des revenus

e. adoption du bilan financier : Proposeur : Jos Untel Secondeur : John Dow

VOTE : Adopté unanimement

5. Projet de construction d'une patinoire :

À savoir construire une patinoire à l'arrière du Centre Communautaire

a. Responsable du projet : John Dow

b. Demande faite par les organisateurs des « Joyeux Patineurs »

c. Explications, questions, échanges

Proposeur: Arthur X

Secondeur : Amélia Z

VOTE : la demande est refusée

MOTIF: demande extravagante et financièrement exorbitante

Pour : Arthur X, Dollard Laplastre

Contre : Amélia Z, John Dow, Jos Untel,

6. VARIA:

a. Voyage vers la lune = reportée à la prochaine réunion

7. Levée de l'assemblé

Proposeur: Arthur X

Secondeur: Amélia Z

VOTE: Adopté unanimement

Marc LePapier, Secrétairer

2013-00-00



ANNEXE 3



CLUB SOCIAL

ORDRE DU JOUR

Réunion du 00 décembre 0000

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 00 novembre 0000
- 3) Mise à jour financière
 - adoption des dépenses courantes
- 4) Projet de patinoire :
 - Responsable John Dow
- 5) Réfection de la salle d'entrainement :
 - Responsable Dollard Lapiastre
- 6) Affaires courantes :
 - > démission de Dollard Lapiastre
 - achat d'équipement de transmission satellitaire
- 7) Mise à jour des procédures administratives :
 - modification de l'article 22
- 8) VARIA:
- 9) Déterminer date prochaine réunion
- 10) Levée de l'assemblée

Marc LePapier, Secrétairer

2013-00-00



ANNEXE 4



CLUB SOCIAL

FORMULAIRE DE DEMANDE

No de la deman	<u>de :</u>			
DATE:				
VOTRE NOM:				
VOTRE NUMÉRO DE CARTE DE MEMBRE DU CLUB SOCIAL :				
VOUS REPRÉSENTEZ QUI OU QUOI ? (Quel sport, activité, etc.)				
QUI SERA LE <u>RESPONSABLE</u> DE CETTE DEMANDE ET EN ASSURERA LE SUIVI AUPRÈS DE VOTRE ACTIVITÉ ?				
Raison ou/et motif de la demand	e : (expliquer sommairement)			
-				
VOTRE SIGNATURE: X				
Montant demandé : \$				
RÉSERVÉ AU CONSEIL ADMINISTRATI	ON DU CLUB SOCIAL			
Responsable de la demande au Conse				
Présenté au conseil le :	Décision rendue le :			
	Demande refusée : (cochez)			
Montant autorisé : \$				

FORMULAIRE DE DEMANDE (2014-01-13)



ANNEXE 5



CLUB SOCIAL

FORMULAIRE DE PRÊT

DATE:					
DATE:					
VOTRE NOM :					
VOTRE NUMÉRO DE CARTE DE MEMBRE DU CLUB SOCIAL :					
QUI SERA <u>RESPONSABLE</u> DE CETTE DEMANDE ET EN ASSURERA LE SUIVI AUPRÈS DE VOTRE ACTIVITÉ?					
Raison ou/et motif de la demande	: (détails des équipements prêtés)				
Description de l'objet du prêt :					
VOTRE SIGNATURE: X					
Valeur ou montant demandé					
valed ou montant demande	• • •				
RÉSERVÉ AU CONSEIL ADMINISTRAT	TION DU CLUB SOCIAL				
Responsable de la demande au Consc	eil :				
	(NAC)				
Présenté au conseil le :	Decision rendue le :				
Demande acceptée : (cochez)	Demande refusée : (cochez)				
Montant ou/et équipement autorisé :					

FORMULAIRE DE PRÊT (2014-01-13)





CLUB SOCIAL

dalavillageolubsocial@ymail.com

lettre entête officiel

XXXXXXXX SZZZZZE

2013-00-00

Jean E. Lafaille Vice-Président

dernière mise à jour : 2014-01-17

Page 16 sur 16



CLUB SOCIAL

FORMULAIRE DE DEMANDE

No de la demande : DATE: VOTRE NOM: VOTRE NUMÉRO DE CARTE DE MEMBRE DU CLUB SOCIAL : VOUS REPRÉSENTEZ QUI OU QUOI ? (Quel sport, activité, etc.) QUI SERA LE <u>RESPONSABLE</u> DE CETTE DEMANDE ET EN ASSURERA LE SUIVI AUPRÈS DE VOTRE ACTIVITÉ ? Raison ou/et motif de la demande : (expliquer sommairement) **VOTRE SIGNATURE: X** Montant demandé: \$ RÉSERVÉ AU CONSEIL ADMINISTRATION DU CLUB SOCIAL Responsable de la demande au Conseil : Présenté au conseil le : _______ _____ Décision rendue le : Demande refusée : (cochez) Demande acceptée : (cochez)

Montant autorisé : \$

Résolution du conseil d'administration Du Club Social de Dale Village.

Lors de la réunion du conseil d'administration du Club social de Dale Village, tenu le 22 novembre 2022, à la salle communautaire, il a été résolu d'augmenter le nombre de directeurs du conseil à 9 personnes, ceci afin d'alléger la tâche de chacun.

Proposé par Karl Doyon, Secondé par Estelle Hamel

Signé le 22 novembre 2022

Karl Doyon

Estelle Hamel